Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande

Comité Syndical

Séance constitutive du 31 janvier 2020

DÉLIBÉRATION N°2020-01-01

Élection du Président

Transmis en Préfecture le :	Affiché le :

Le 31 janvier 2020 à 9h, se sont réunis à l'hôtel du Département de la Seine-Maritime sis à Rouen, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert « Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande », sous la présidence de M. Hubert LECARPENTIER, délégué titulaire doyen d'âge.

Date de convocation : 21 janvier 2020

Délégués présents :

Date de convocation : 21 janvier 2020

Délégués présents :

Collectivités représentées	Nom du Délégué	Titulaire ou suppléant	Nombre de voix par délégué
Conseil départemental de la Seine Maritime	Bertrand BELLANGER	titulaire	34
Conseil départemental de l'Eure	Pascal LEHONGRE	titulaire	16
Métropole Rouen Normandie	Yvon ROBERT	titulaire	21
CU Le Havre Seine Métropole	Daniel SOUDANT	titulaire	12
CA Seine Eure	Bernard LEROY	titulaire	4
CA Seine Normandie Agglo	Yves ROCHETTE	suppléant	5
CA Caux Seine Agglo	Hubert LECARPENTIER	titulaire	3
CC Roumois Seine	Bertrand PECOT	suppléant	2
CC Pont Audemer, Val de Risle	Daniel BUSSY	titulaire	2
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	Jean-François BERNARD	titulaire	1
CC Lyons Andelle	Pascal CALAIS	titulaire	1

Délégués représentés : aucun

Délégués excusés : aucun

Secrétaire de séance : M. Bertrand PECOT,

Le comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2019 autorisant la création du syndicat mixte de gestion de la Seine normande et approuvant ses statuts,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion de la Seine Normande,

Considérant qu'en application de l'article 10 des statuts, le comité syndical doit élire son président parmi les délégués du comité syndical,

Considérant que le quorum est atteint,

Considérant que le seul candidat au poste de président du syndicat mixte de gestion de la Seine Normande est M. Bertrand BELLANGER,

Considérant que les délégués se prononcent à l'unanimité en faveur d'un vote à main levée,

Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité, l'élection de M. Bertrand BELLANGER, délégué représentant le Département de la Seine-Maritime, en qualité de Président du syndicat mixte de gestion de la Seine Normande.

M. Bertrand BELLANGER a été proclamé Président du syndicat mixte de gestion de la Seine Normande et a été immédiatement installé.

M. Hubert LECARPENTIER 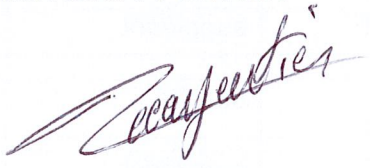 Délégué de la Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo	M. Bertrand PECOT 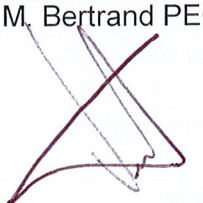 Délégué de la Communauté de Communes Roumois Seine